ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du patrimoine

Question écrite n° 118232

Texte de la question

Suite à la publication du rapport d'information n° 3530, réalisé par le député Christian Kert, sur le thème « Le redoutable privilège d'être riche (de son patrimoine) », M. Thierry Mariani prie M. le ministre de la culture et de la communication de bien vouloir lui indiquer les suites qu'il entend donner à la proposition n° 11 : « Accélérer le déploiement des logiciels de gestion financière et comptable en réseau au sein de l'ensemble des services centraux et déconcentrés du ministère de la culture et de ses établissements publics, et veiller à la formation rapide et complète des personnels en charge de ces dossiers. »

Données clés

Auteur : M. Thierry Mariani
Circonscription : Vaucluse (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 118232
Rubrique : Patrimoine culturel
Ministère interrogé : culture et communication
Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 février 2007, page 1463